

LE JOURNAL DE LA VENDÉE

Le bimensuel du Conseil Général

Préserver un cadre de vie humain L'aide au logement revisitée de fond en comble



La Vendée bénéficie d'une stabilité sociale particulièrement enviée. Les choix faits en matière de logement sont pour beaucoup dans cette qualité de vie. Mais la hausse du prix des terrains et l'attrait qu'exerce la Vendée pourraient effriter ce modèle. C'est pourquoi le Conseil Général lance un nouveau programme d'aide au logement. Au menu : soutien à la création de logements sociaux humains, bien intégrés dans tous les secteurs de Vendée et surtout aide à l'accession à la propriété pour les ménages les plus modestes.

Dossier

Maîtrisez l'univers du Haut débit

Le territoire vendéen est désormais raccordé au Haut débit. Une révolution technologique pour les entreprises, mais aussi pour les particuliers, qui disposent désormais

mais des dernières applications multimédias. Radio, télé, photo, téléphone : pas toujours facile cependant de s'y retrouver, d'autant plus que communiquer, c'est

d'abord s'équiper ! Sans prétendre épuiser le sujet, le Journal de la Vendée vous fournit quelques conseils utiles pour évoluer à l'aise dans l'ère du Haut débit.

A LIRE Dossier pages 6 et 7

- La Vendée raccordée à 100% au Haut débit
- Recevoir le Haut débit
- Attention aux virus !
- Télé, photo, téléphone : conseils pour maîtriser les applications du Haut débit
- Un appel à la TNT pour tous les Vendéens
- Philippe de Villiers : "La Vendée a une longueur d'avance"

SOMMAIRE	
VENDÉE ACTIVE	Pages 2-3-4
AU QUOTIDIEN	Page 5
DOSSIER	Pages 6-7
LE FAIT DE LA QUINZAINE	Page 8
A DÉCOUVRIR	Page 9
SORTIR EN VENDÉE	Pages 10-11
ÉVÉNEMENT	Page 12

Page 12

Toute l'année 2005 en images

Vincent Riou élu marin de l'année

Page 2

Boeuf vendéen La reconnaissance suprême

Déjà titulaire du Label Rouge, le boeuf vendéen est en passe de décrocher l'Indication Géographique Protégée (IGP). Ce sésame de l'excellence, délivré à l'échelle européenne, couronne les efforts d'une filière qui a su, à force de rigueur et de patience, se hisser au sommet de la profession. De l'étable à l'assiette, le boeuf vendéen est tout à la fois le produit d'une tradition et d'un terroir uniques. De quoi s'imposer au sommet de la gastronomie mondiale.



Photo : Chambre d'Agriculture

Page 2

Retenues d'eau dans le Marais poitevin La mobilisation du sud Vendée débloque le dossier

Page 3

Perdrix et faisans Filière ensevelie sous la neige



Le froid qui s'est abattu sur le département il y a quelques semaines a provoqué des ravages parmi les élevages de faisans et de perdrix. Un véritable drame pour les exploitants qui voient tous les efforts de plusieurs années s'envoler sous les rafales de neige. Une fois l'état de calamité agricole déclaré, il restera pour les professionnels vendéens à attendre l'indemnisation de l'Etat... et à se retrousser les manches !

Page 5

Fin de vie L'absolu : le seul critère valable pour définir la dignité humaine

Page 8

Ecole des pêches d'Yeu Un vent de notoriété... Jusqu'au Québec



Page 9

Cinéma Silence, les moulins tournent !

Le dernier film de Luc Brousseau est sur le point d'être tourné. Après les mines et les fours à chaux, le réalisateur vendéen va ainsi mettre un point final à sa trilogie consacrée au patrimoine vendéen. Déjà, les premiers repérages ont eu lieu et le casting des figurants démarre bientôt. Avis aux amateurs !



Page 10

Spectacles de Vendée Avner : show magique à Montaigu

AGRICULTURE - Le bœuf fermier de Vendée en passe de décrocher l'IGP

La gastronomie mondiale savoure le terroir vendéen

Le bœuf fermier de Vendée est en pleine forme. Décoré du fameux Label Rouge il y a dix ans, le bovin vendéen gagnait alors son billet d'entrée pour tenter de décrocher une nouvelle marque de reconnaissance, l'IGP (Indication Géographique Protégée) qu'il est aujourd'hui en passe d'obtenir. Le point chez un éleveur vendéen.



Photo: Chambre d'Agriculture

Le bœuf de Vendée sera bientôt reconnu à l'échelle européenne comme un produit typique et authentique.

Guy Trichet est à la tête d'une exploitation agricole vendéenne entièrement consacrée à l'élevage de bovins. Chez lui, le blé, le maïs et l'herbe sont exclusivement destinés à ses bêtes. Et s'il prend un soin particulier à élever les quatre-vingts vaches qui constituent son troupeau, c'est tout d'abord par amour d'un travail bien fait et dans le respect d'une tradition vendéenne. "Mon métier consiste à donner naissance puis à élever des vaches qui donneront de la bonne viande. Je suis donc garant du bien-être et de la qualité de mon troupeau de A à Z, de l'exploitation à la production ou de la naissance à l'assiette si l'on veut", explique Guy Trichet. Ce goût d'un travail bien fait permit au bœuf fermier vendéen d'obtenir, il y a quelques années, l'appellation Label Rouge et d'entrer par la même occasion dans la course à l'obtention d'une nouvelle médaille : l'IGP (Indication Géographique Protégée) que le bœuf fermier vendéen est aujourd'hui en passe d'obtenir (voir encadré). Pour que le consommateur puisse lire le logo

"IGP" sur l'étal des artisans bouchers, le bœuf fermier vendéen doit répondre à différents critères de sélection : origine, alimentation, élevage, abattage, goût de la viande etc. "L'IGP bœuf de Vendée permettrait d'associer origine géographique et qualité du produit. Cela reviendrait à dire que le bœuf fermier vendéen est un produit régional reconnu au niveau européen comme un produit typique et authentique, lié par exemple à la

particularité de l'élevage vendéen. Chez nous, les vaches ont une croissance lente et paisible qui s'écoule selon la saison, entre la prairie et l'étable", poursuit Guy Trichet. Les vaches vendéennes jouissent effectivement d'un bien-être et d'un confort assurés par ce mode d'élevage traditionnel, un savoir-faire transmis de génération en génération d'éleveurs ayant appris à tirer parti du climat vendéen. Car voilà justement l'une des clés d'ob-

tention de l'Indication Géographique Protégée : la qualité du produit doit être liée au territoire et à la façon dont les éleveurs ont adapté leur système de production aux conditions pédo-climatiques.

Comment devient-on une vache "élite" ?

"Une bonne viande dans l'assiette signifie que toute la filière, de l'éleveur au boucher, a joué le jeu et a mis en pratique les critères de réussite demandés pour obtenir un label. Une vache qui a connu le stress ne donnera pas de bonne viande", poursuit Guy Trichet. Seule la viande produite depuis cette vache "élite" aura le droit à l'appellation IGP. Au total, sept cents éleveurs du département participent à cette demande d'IGP. Deux

mille huit cents animaux par an finiraient ainsi chez les artisans bouchers mais les professionnels travaillent aussi auprès des restaurateurs vendéens et auprès des restaurateurs scolaires qui ne cachent pas leur intérêt vis-à-vis du produit. En Vendée, pas de doute, le bœuf grandit dans un climat paisible et s'offrirait, grâce à l'IGP, une belle reconnaissance liée au terroir, gage de sa qualité. Mais là non plus, il n'y a vraisemblablement pas de hasard, la Vendée étant le département qui compte le plus d'IGP à son actif. Après la brioche, la volaille de Challans, la volaille de Vendée, le porc fermier et la moquette, le bœuf devrait être le 6^{ème} produit du terroir à venir gonfler les rangs. Et l'on parle déjà de deux nouvelles recrues : l'agneau fermier et le jambon vendéen...

Qu'est-ce que l'Indication Géographique Protégée ?

L'IGP est un signe européen qui protège la marque et l'origine des produits alimentaires. Pour l'obtenir, le produit doit avoir reçu au préalable un premier signe officiel de qualité, comme le Label Rouge. Le bœuf fermier vendéen, déjà titulaire du Label Rouge et actuellement en passe d'obtenir l'appellation, a donc été soumis à divers critères de sélection qui permettent d'établir un lien entre la qualité du produit et son origine géographique. Ces critères déterminent la façon dont les bêtes sont élevées, alimentées, abattues puis des tests sensoriels sont réalisés pour prouver la qualité supérieure de la viande au niveau du goût notamment. Le consommateur achète ainsi en toute sécurité un produit d'origine et de qualité. Concernant le bœuf fermier vendéen, l'IGP mettrait en avant la pertinence du système de production de viande bovine vendéenne qui a la particularité d'associer la naissance, l'élevage et l'engraissement des animaux sur la même ferme.

DÉFENSE CONTRE LA MER - Beauvoir Remise à neuf des digues

Toutes les opérations de renforcement et de protection des Dignes du Grand Etier de Sallertaine entre le Grand Pont et la Cahutte sur la commune de Beauvoir-sur-mer, viennent de

s'achever. L'état de délabrement dans lequel elles étaient, surtout depuis la tempête de 1999, avait incité le Conseil Général à mettre en œuvre leur restauration. Deux phases de travaux ont été

nécessaires pour mener à bien cette opération : la première, d'août à octobre 2004, a permis de protéger les secteurs habités. La seconde, d'août à octobre 2005, a consisté à restaurer 1 050 mètres de digue entre "la Moinardière" et le "Porcheron", ainsi que 220 mètres autour du Pirion. Des passerelles ont été reconstruites, cinq clapets hydrauliques du Grand Etier ont été remplacés, le pont cadre sur l'écoulement des Forges aux Rifaudries a été élargi, les berges ont été protégées à l'aide de pieux... Ainsi, en deux saisons de restauration tous les travaux d'urgence ont été réalisés.



Michel Dupont, conseiller général de Beauvoir, devant les étiers remis en état.

MARAIS POITEVIN - La Région plie devant la mobilisation du sud Vendée Quatre retenues de substitution bientôt creusées

Sauvées in extremis. Les retenues d'eau dans le Marais poitevin seront finalement bel et bien creusées. La Région des Pays de la Loire vient en effet, après plusieurs mois de silence, de donner son accord pour participer au financement de quatre retenues, à Oulmes, Nieul, Saint-Pierre-le-Vieux et Damvix. Un retard supplémentaire aurait entraîné la suspension des

aides européennes, qui doivent compléter l'apport du Conseil Général (21%), de l'Agence de l'Eau (33%) et donc de la Région (15%). "C'est une excellente nouvelle pour tout le sud Vendée", se réjouit Joël Sarlot, qui œuvre depuis des années pour la mise en place de cette solution. "Comme nous l'avions solennellement réclamé lors de notre manifestation du



21 octobre dernier, la Région nous a enfin entendus. Ces premières retenues vont permettre de résoudre une grande partie des problèmes de sécheresse que connaît le marais durant l'été". Rappelons que ces quatre retenues permettront de stocker durant l'hiver 1,6 millions de m³ d'eau qui seront réutilisés lors des mois secs. Ces quatre retenues seront opérationnelles l'hiver prochain et profiteront donc aux habitants du sud Vendée à l'été 2007. A l'avenir, d'autres retenues seront également créées pour mettre fin, définitivement, aux risques de catastrophe économique et écologique que connaît le Marais lors de chaque sécheresse estivale.

La carotte : nouvelle variété du Marais poitevin ?

La Région des Pays de la Loire est bien décidée à ce que la charte du Marais poitevin soit adoptée par les communes du sud Vendée. Pour les aider dans leurs réflexions, une petite prime de fin d'année vient d'être votée. En clair : toutes les communes qui accepteront de ratifier le texte présenté par le syndicat du Marais poitevin verront leurs aides augmentées de 15 euros par hectare. Le Conseil Général vient donc de décider de rétablir l'équilibre, en proposant la même somme aux communes qui seraient décidées à ignorer les "avances" du Conseil Régional. Ainsi, chacun pourra s'exprimer en conscience, toute considération financière étant désormais écartée. Comme quoi, la liberté a bien un prix ! Rappelons que le Conseil Général a déclaré qu'il soutiendrait le texte présenté par Jacques Auxiette et Ségolène Royal si le document préservait les projets de développement et les activités humaines nécessaires pour éviter la sanctuarisation du marais. L'annulation du projet d'incinérateur à Coulon ainsi que la construction de l'A831 devront notamment être comprises dans la charte.

COOPERATION - Mission à Madagascar L'hommage des Malgaches aux sapeurs-pompiers vendéens



Véronique Besse, Dominique Souchet, Gérard Villette et Norbert Barbarit en compagnie des sapeurs-pompiers vendéens.

Une délégation vendéenne s'est rendue dernièrement à Madagascar dans le cadre de la coopération établie entre le Conseil Général, les sapeurs-pompiers du SDIS et deux associations vendéennes. Bilan.

montrent à quel point le travail accompli est un véritable travail de fond. A l'avenir, les sapeurs-pompiers vendéens envisagent de créer un nouveau centre de secours et de rendre opérationnel le premier Etat Major de la ville.

"Tous les membres de la délégation reviennent de cette mission avec deux certitudes : la qualité du travail accompli sur place et la profondeur des liens tissés entre les deux pays. Notre rôle est capital là-bas et nous devons continuer à mettre en place des projets pour aider la population à se reconstruire", notait Gérard Villette, président du SDIS de Vendée dès son retour en France. Il soulignait ensuite la nécessité de rendre hommage à l'immense travail des sapeurs-pompiers vendéens qui œuvrent dans la discrétion et avec professionnalisme. L'ensemble des actions entreprises comme l'apport de véhicules, la formation des sapeurs-pompiers malgaches sur place et en Vendée, l'inauguration du centre de secours à Tananarive

Première école du service social

Lors de la mission, les membres de la délégation ont également rencontré la première promotion d'éducateurs spécialisés formés au sein de l'école du service social. L'établissement, qui a vu le jour grâce au soutien du Conseil Général, est la première école malgache préparant aux métiers du social. Les formations proposées et l'accompagnement des encadrants permettront la réinsertion des adolescents des rues. Rencontrer et former la population, mesurer l'avancée des projets, entreprendre de nouvelles actions : voilà tout le mérite d'une coopération qui se fait de visage à visage, entre Vendéens et Malgaches.

AVICULTURE - Tempête de neige : 66 000 oiseaux morts ou disparus Solidarité envers les aviculteurs éprouvés



Il faudra des années aux aviculteurs pour effacer les conséquences de la tempête.

Fin novembre, les neiges givrantes ont porté un coup fatal aux éleveurs de faisans et perdrix du nord ouest vendéen. Accompagnés par le Conseil Général, ils ont demandé une reconnaissance de calamité agricole pour pouvoir reconstruire.

"Drame, catastrophe, apocalypse"... Encore choqués par ce qui venait de leur arriver, les éleveurs de gibier du nord ouest vendéen ne trouvaient pas de mots assez forts pour

expliquer leur désarroi. Le week-end du 26 et 27 novembre avait en effet été sans précédent pour eux : une neige givrante formée de gros flocons venait de ravager les volières et de tuer ou d'éparpiller la plupart de leurs oiseaux. "On marchait sur un tapis de faisans morts pour essayer de libérer des grillages les rescapés, dont la plupart sont également morts de peur par la suite", racontait l'un d'entre eux. En présence du conseiller général Jacqueline Roy, Guy Prod'homme, exploitant de la SAS

Cailles Robin, a dressé le bilan : "5 500 oiseaux - faisans ou perdrix - sont morts, 61 000 se sont échappés et 110 Ha, répartis sur dix-huit exploitations, ont été sinistrés... Il nous faudra trois ans pour remonter nous-mêmes toutes les volières".

Les possibilités d'indemnisation

Du temps, donc. Et des moyens, aussi. C'est pourquoi Philippe de Villiers a immédiatement écrit au Premier ministre pour que les communes touchées puissent "bénéficier d'une reconnaissance de calamités agricoles afin que ces éleveurs obtiennent une juste réparation du



préjudice subi". Aujourd'hui, l'État étudie les possibilités d'indemnisation de la filière avicole vendéenne : remboursement des assurances, aides d'urgence, allègements des charges, délais... "Le Conseil Général continuera à accompagner et soutenir les éleveurs dans leurs démarches pour qu'ils puissent retrouver le plus rapidement possible une activité normale" a assuré Jacqueline Roy.

Une campagne de promotion dans les commerces

L'affaire de la grippe aviaire aura entraîné un véritable psychodrame collectif. Et fait gravement chuter la consommation de volailles partout dans le monde. Des craintes qui sont d'ailleurs totalement infondées puisque le virus de la grippe aviaire, s'il contamine un animal, est de toute façon détruit à la cuisson. En Vendée, la filière avicole, qui regroupe 1 500 éleveurs, compte 5 000 emplois directs et assure 10% de la production nationale, pâtit durement de cette crise surtout en cette période habituellement faste des fêtes de fin d'année. Afin de rassurer le grand public, le Conseil Général s'associe à une grande campagne de promotion des produits vendéens qui sera menée dans les grandes et moyennes surfaces.

DEES - Ingénierie et Innovations Industrielles Diplôme européen à Saint-Gabriel



Depuis la rentrée, l'institution Saint-Gabriel à Saint-Laurent-sur-Sèvre a transformé sa TS + en DEES (Diplôme Européen d'Etudes Supérieures) Ingénierie et Innovations Industrielles. Chef de projet Industriel en PME. Les étudiants issus de DUT ou BTS (électronique, informatique, électrique...) qui suivent cette formation pourront à la fois concevoir un produit et le développer dans le cadre d'un projet d'innovation d'une petite ou d'une

moyenne entreprise. "Forts de leurs compétences acquises lors de leurs études précédentes, nos étudiants apprennent à organiser et à suivre la totalité d'un projet, explique William Canot, responsable du DEES 3i. C'est-à-dire qu'ils doivent savoir gérer les relations avec les clients ou les fournisseurs, organiser le processus de conception, s'assurer du respect des délais et de la qualité du produit. Cette formation est un support aux petites entreprises industrielles qui souhaitent développer un projet technique mais n'en ont pas toujours les moyens. Aujourd'hui, compétitivité internationale oblige, la demande de ces entreprises est très forte en innovation technique. Nos étudiants ont trouvé facilement des projets techniques innovants à développer pendant neuf mois avec un stage en entreprise pendant cinq mois".

■ Renseignements : 02 51 64 62 62

COMMEMORATION - Anciens d'Algérie Hommage aux combattants

Une cérémonie d'hommage aux "Morts pour la France" s'est déroulée, lundi 5 décembre, place Albert 1^{er} à La Roche-sur-Yon, en présence notamment de Michèle Peltan, conseiller général. Entourés des représentants des autorités civiles, militaires et des anciens combattants, les élus ont pu déposer une gerbe et se recueillir devant le monument aux morts pour rendre hommage et honorer la mémoire de tous ceux qui ont perdu la vie pendant la guerre d'Algérie. Plusieurs commémorations avaient lieu ce jour-là aux quatre coins du département, la journée du 5 décembre ayant été choisie il y a deux ans, comme journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Quarante-trois ans après les combats et les événements douloureux, cette date permet à la

France entière d'honorer dignement la mémoire des 24 000 soldats qui y ont laissé leur vie pour défendre leur patrie.



Michèle Peltan saluant les anciens d'Algérie.

ENVIRONNEMENT - Contrats Environnement Littoraux à St-Vincent-sur-Jard, Brétignolles et St-Gilles De la haute couture en faveur du littoral

Et de neuf ! Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Brétignolles-sur-Mer et Saint-Vincent-sur-Jard font à leur tour leur entrée dans la liste des communes vendéennes qui s'engagent avec le Conseil Général à protéger leur patrimoine littoral. L'objectif est de concilier le développement de ces territoires touristiques et la préservation de leurs richesses écologiques.

"Les Contrats Environnement Littoraux, c'est de la haute couture pour la sauvegarde de notre littoral. Les trois communes vendéennes qui s'engagent à leur tour l'ont parfaitement compris !", lançait Bruno Retailleau, vice-président du Conseil Général, le jour de la signature de trois nouveaux Contrats Environnement Littoraux avec Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Brétignolles-sur-Mer et Saint-Vincent-sur-Jard. Les objectifs de ces contrats sont en effet très clairs : concilier environnement et développement par des actions très concrètes adaptées à chaque territoire. En voici quelques exemples.

St-Gilles-Croix-de-Vie : la plage du Boisvinet va être rajeunie

La plage du Boisvinet, l'un des lieux privilégiés de la commune, a besoin d'être rajeunie et mise en valeur. D'où, par exemple, l'aménagement paysager et piétonnier de la promenade bordant cette plage, qui reste l'un des sites phares du siècle dernier. Une autre phase d'actions concerne la création d'une "coulée



Les contrats environnement littoraux permettent de mettre en valeur les abords des plages.

verte", c'est-à-dire l'oxygénation des quartiers urbains par la mise en place d'aménagements paysagers, piétonniers et cyclables.

Saint-Vincent-sur-Jard : boisement de l'espace Clemenceau

La protection des espaces naturels passe à Saint-Vincent par un solide aménagement paysager de l'espace Clemenceau. Les actions

entreprises dans le cadre du contrat permettront notamment le traitement des lisières forestières situées aux abords de l'espace Clemenceau. La création d'un chemin piétonnier entre le bourg et la plage est également envisagée.

Brétignolles-sur-Mer : création d'une ceinture verte

La mise en valeur des communes du littoral passe aussi par la résorption des "points noirs" paysagers. Brétignolles prend ainsi en main l'aménagement paysager en remplaçant par exemple les friches et les problèmes d'extension de l'urbanisation par une "ceinture verte". Boisement, plantations et autres actions paysagères sont au cœur de ce plan d'attaque où prime la qualité de l'environnement. Par ailleurs, la commune met tout en œuvre pour que l'un de ses trésors locaux, les dunes de La Gachère, bénéficient d'un ensemble de travaux de protection.

Haras : stages de perfectionnement aux métiers du cheval

Le haras de La Roche-sur-Yon accueille durant tout le premier semestre 2006 des stages de perfectionnement aux métiers du cheval. Organisés conjointement par l'Ecole des Etablères et les Haras nationaux, ces stages permettront aux participants de se former à la sellerie, au saut d'obstacles ou encore aux soins à prodiguer aux chevaux. Une opération qui entre parfaitement dans le projet du Conseil Général pour le développement du haras de La Roche, puisque l'un des pôles qui sera bientôt mis en place portera justement sur la formation.

■ Renseignements : 0820 893 555

Le plan départemental des déchets arrive à point nommé

Le Tribunal Administratif de Nantes vient de rejeter le plan des déchets élaboré par l'Etat qui jusqu'à présent était appliqué en Vendée. Fort heureusement, cette décision n'aura pas de graves conséquences pour la Vendée. Il y a un an, le Conseil Général a en effet conçu un nouveau plan, plus respectueux de l'environnement et qui rejette l'incinérateur au profit du civisme écologique. Dans six mois, ce nouveau plan entrera en vigueur. Un délai d'autant plus court que si le Conseil Général n'avait pas anticipé, la situation serait aujourd'hui différente : il faut en moyenne deux ans de procédures longues et complexes pour concevoir et appliquer un plan d'élimination des déchets.

L'échangeur de Fontenay pourra être construit

Enfin, l'échangeur de Fontenay-le-Comte pourra bien être construit. Dans notre dernière édition, nous évoquions la soudaine décision de la DIREN d'étendre près de Fontenay une Zone de Protection Spéciale. Cette mesure aurait eu pour conséquence d'interdire la mise en place d'un échangeur à l'ouest de Fontenay-le-Comte et donc de priver les habitants du sud Vendée d'un raccordement indispensable à l'A83. Devant le tollé général des élus, et la menace d'une manifestation de protestation le 12 décembre, l'administration a donc revu sa position grâce à la détermination du sud Vendée. L'échangeur, construit par les Autoroutes du Sud de la France et financé par le Conseil Général, sera mis en service en 2008.

Sapeurs-pompiers : appel aux volontaires sur la côte

Que serait le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de Vendée sans ses 2 300 pompiers volontaires ? Toujours présents lorsqu'on a besoin d'eux, ils concilient à la fois activité professionnelle et engagements personnels au service des populations. Chaque année, âgés entre 16 et 55 ans, hommes ou femmes, ils sont nombreux à s'engager. "En Vendée, nous ne sommes pas confrontés à un problème de recrutement, bien au contraire. Seule la zone littorale pose quelques difficultés. Peu de jeunes s'y installent or les volontaires doivent résider à environ 7 minutes d'un centre de secours", explique le lieutenant-colonel Chabot. Pour postuler, il faut être âgé de 16 à 55 ans, savoir nager et passer une visite médicale. Les inscriptions peuvent être faites dans les 75 centres de secours du département.

HABITAT - Pour préserver un cadre de vie humain en Vendée

L'aide au logement revisitée de fond en comble

En Vendée, les choix qui ont été faits en matière d'habitat expliquent pour une bonne part la qualité de vie qu'offre le département. Bonne répartition des logements sociaux sur tout le territoire, constructions à taille humaine, fort taux d'accès à la propriété... Autant d'ingrédients qui contribuent à épargner aux Vendéens un grand nombre de difficultés sociales. Mais l'envolée récente du prix des terrains et le très fort attrait qu'exerce la Vendée pourraient à terme fissurer ce modèle. C'est pourquoi le Conseil Général lance un programme en faveur du logement. Le détail de ces mesures.

Les émeutes récentes dans les banlieues ont relancé la question du logement social. Et le Gouvernement vient de rappeler la règle en la matière : toutes les communes de plus de 3 500 habitants rattachées à un tissu urbain dense doivent disposer, parmi leur parc immobilier, de 20% de logements sociaux. La Vendée pour sa part échappe largement à cette loi dite SRU. En effet, la très grande majorité des communes du département comptent moins de 3 200 habitants, et les autres ne s'intègrent pas à la périphérie d'une grande ville. La situation du logement social, particulièrement favorable, est d'autant plus remarquable : avec 461 nouveaux logements sociaux mis en location en 2004, la Vendée est le département de la région qui fait le plus d'efforts dans ce domaine, juste derrière la Loire-Atlantique, qui a mis en location 685 logements mais qui compte, tout de même, deux fois plus d'habitants ! Par ailleurs, certains logements sociaux sont vacants, comme à Pouzauges où les petits immeubles façon années 70 ne rencontrent pas un très grand succès. Mais outre le nombre de nouveaux logements, c'est sur-

tout l'utilisation qui en est faite qui conforte l'exception vendéenne. Le parc locatif est en effet essentiellement transitoire. En clair : les logements sociaux sont en très grande majorité utilisés par les jeunes couples dont la situation financière est provisoirement instable. Dès que les revenus du foyer se consolident, les Vendéens quittent très vite ces logements pour acheter ou faire construire. On compte ainsi en Vendée 73% de propriétaires, contre 54% de moyenne nationale. Résultat : les locataires de logements sociaux "tourment vite" ce qui permet d'une année sur l'autre de répondre aux besoins des nouveaux arrivants.

Logement social : du provisoire

Et des nouveaux habitants, il y en a ! Chaque année, le département accueille ainsi 5 à 6 000 nouveaux venus, dont 3 à 4 000, attirés par le dynamisme économique et donc les emplois de la Vendée, arrivent de départements extérieurs. Cette croissance de la population, qui s'explique également par une forte vitalité démographique, doit donc être gérée au mieux. Depuis

longtemps, la Vendée a fait le choix d'un modèle qui privilégie une répartition harmonieuse sur tout le territoire plutôt qu'une concentration urbaine et un entassement dans un habitat vertical inhumain. En résultent une vraie qualité de vie et un dynamisme qui profitent à tous les secteurs de Vendée. C'est évidemment ce modèle qui doit être préservé. C'est pourquoi le Conseil Général lance un nouveau programme en faveur du logement. L'objectif est double : d'abord améliorer encore plus le parc locatif social, en aidant les communes à construire des logements humains bien intégrés et transitoires ; ensuite favoriser le plus possible l'accession à la propriété, notamment chez les plus jeunes, en dépit de la hausse du prix des terrains. Car il est bien évident que le logement social ne peut être une fin en soi. Il doit rester une solution provisoire en attendant la possibilité d'acquiescer et d'aménager un véritable "chez soi". C'est l'une des aspirations les plus fortes d'une famille, et donc, pour les pouvoirs publics en matière de logement, la ligne directrice d'une action humaine et de long terme.



Le nouveau programme logement va permettre de développer l'accession à la propriété.

Pour les familles les plus modestes

Aide à l'accession à la propriété



Si la Vendée, avec 73% de propriétaires, détient dans ce domaine la palme nationale, la hausse du foncier rend de plus en plus difficile l'accession à la propriété pour les ménages les plus modestes. Or, on sait

bien que l'achat ou la construction d'une maison est souvent le projet d'une vie, qui contribue pour un couple à créer pour ses enfants un cadre de vie stable et sécurisant. Il est injuste de voir des ménages modestes payer toute leur vie sans jamais avoir les moyens d'être véritablement chez eux. C'est pourquoi un nouveau dispositif de Location Accession à la Propriété, va être proposé aux locataires de logements sociaux. Ceux-ci pourront ainsi, en cumulant les loyers qu'ils paient, se constituer un apport pour acquiescer plus tard un logement. Cette action permettra également de libérer plus vite les logements sociaux et d'assurer ainsi une meilleure rotation du parc HLM pour répondre aux nouvelles demandes.

"Enfin nous allons devenir propriétaires"

Trois Vendéens, actuellement locataires de logements sociaux, témoignent de leur désir de devenir propriétaire.

Aurore

Depuis plus d'un an avec son compagnon et leur petite fille, Aurore vit dans un logement HLM. *"Notre appartement est de très bonne qualité. Malgré tout, nous espérons que cette situation soit provisoire. En effet, nous voudrions devenir propriétaires. Chaque mois nous devons verser un loyer, et chaque mois de l'argent s'en va dans le vide. Nous préférierions consacrer un peu d'argent pour nous acheter un logement ou faire construire une maison. Propriété que nous laisserions plus tard en héritage à nos enfants".*

Marie-Line

"Dans un an et demi, nous accéderons enfin à la propriété", explique Marie-Line. Avec mon mari et mes deux filles, nous irons vivre dans une maison que nous faisons construire. Depuis vingt-deux ans que nous vivons dans notre appartement, il nous tardait de vivre enfin chez nous et de cesser de payer un loyer tous les mois. Même si notre logement était très correct, nous serons bien mieux dans notre propre maison et d'autant plus aux beaux jours où nous pourrions profiter d'un jardin".

David

"Avec ma femme et ma fille, l'année prochaine, nous nous installerons dans notre 'chez nous'. Nous allons enfin pouvoir accéder à un très vieux rêve, celui d'avoir notre maison et notre jardin. Nous sommes contents de pouvoir permettre à notre fille de vivre dans la maison de ses parents et de jouer dans un jardin où elle pourra faire tout ce qu'elle voudra !"

Garantir l'aménagement harmonieux du territoire

Un nouveau dispositif pour la création de logements sociaux humains

Dans le cadre de la décentralisation, le Conseil Général va prendre à sa charge la compétence logement, exactement comme cela a été fait il y a un an pour la gestion des déchets. En gérant désormais les "aides à la pierre", le Département va ainsi pou-

voir aider les communes à réaliser ou à moderniser des logements sociaux adaptés à la réalité vendéenne, aussi bien en termes de répartition sur le territoire que d'architecture. L'objectif, dans les six ans, est de construire ou de rénover

4 680 logements sociaux. *"Tout ceci permettra de garantir le modèle vendéen, source d'une très grande stabilité sociale et d'une qualité de vie indéniable",* explique Philippe de Villiers.

Refus de la concentration urbaine

Car la Vendée a su refuser la concentration urbaine et les fléaux qui l'accompagnent, à commencer par la présence d'un habitat vertical inhumain coupé du reste de la ville. Dans le département, 48% de la population vit dans une zone urbaine et 52% dans une zone rurale. A titre de comparaison, la moyenne nationale est de 75% pour les zones urbaines. C'est dire si l'aménagement du territoire est en Vendée particulièrement harmonieux. La construction de logements sociaux, nécessaire, doit donc de toute évidence préserver ce modèle.



Une réponse à l'envolée des prix des terrains

La création d'un établissement public foncier départemental

Conformément à la possibilité qu'offre la loi, le Conseil Général va demander la création d'un établissement public foncier départemental. Celui-ci va permettre, sur tout le territoire vendéen, de réaliser des achats de terrains puis de les restituer aux communes, communautés de communes ou aménageurs qui veulent réaliser des bâtiments pour des logements, des activités économiques, ou des équipements collectifs. Car la Vendée est confrontée depuis quelques années à une véritable envolée du prix de ses terrains à bâtir. Sur la seule année 2004, on constate ainsi

une hausse de 16,8% en moyenne. Plus significatif encore, cette évolution ne concerne pas seulement la côte, même si les prix sont sur ce secteur plus élevés qu'ailleurs.

Faire sauter le verrou du foncier

Dans la région, la Vendée est ainsi le département qui connaît la plus forte pression foncière, c'est-à-dire la surface dégagée pour l'habitat : + 114 m² par habitant entre 1995 et 2004, contre 75 m² pour la moyenne régionale. Certes cette escalade est due pour une grande part au fort

attrait qu'exerce la Vendée. Mais on assiste tout de même à des comportements spéculatifs totalement déconnectés de la réalité. Premières à en pâtir, les communes, qui n'ont bien souvent pas les moyens d'acheter les terrains mis en vente sur leur territoire. Cet établissement de solidarité départementale donnera ainsi les moyens aux communes de mener à bien leurs projets immobiliers d'intérêt général. L'objectif : préserver le modèle de l'habitat vendéen, en privilégiant la répartition harmonieuse des logements à l'entassement urbain.

BIOÉTHIQUE - Le professeur Jacques Ricot, spécialiste de la fin de vie :

"Personne ne peut considérer qu'une vie n'est plus digne d'être vécue"



Beauté, santé, autonomie et liberté sont-ils les seuls critères qui définissent la dignité humaine et la valeur d'une vie ? D'ici à 10 ans à La Roche-sur-Yon, comme dans de nombreuses autres villes françaises, le nombre des personnes âgées de plus de 85 ans aura augmenté, et avec lui le nombre des invalides, des handicapés, des personnes non autonomes... Comment ces derniers seront-ils considérés ? De la définition donnée à la dignité humaine dépendra leur sort. Le 21 novembre, Jacques Ricot, professeur de bioéthique à l'Université de Nantes, invité par l'association JALMALV (Jusqu'à La Mort Accompagner La Vie) est venu apporter son éclairage au public vendéen sur cette notion de dignité humaine.

Plusieurs significations sont actuellement données à la dignité humaine, quelle est la plus importante selon vous ?

Jacques Ricot : Aujourd'hui, trois significations différentes sont données. Elles doivent être hiérarchisées. La dignité humaine en tant que valeur absolue attachée à tout être humain, au-dessus de toutes, se trouve inscrite dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. Rien, ni aucune définition ne peut lui être supérieure. Personne ne peut y renoncer. "La vie de Pierre, âgé, aveugle et paralysé serait-elle moins digne que celle de Jonathan parce qu'il est jeune, sportif et brillant ? Leurs vies sont certes différentes et celle de Jonathan est plus facile à envier que celle de Pierre. Pourtant Pierre, dans son état, reste attaché à la vie. Il découvre et comprend encore de nouvelles choses. Il vit des moments de grande intensité et de grande sérénité", rapellait Thérèse, une bénévole de l'association JALMALV (Jusqu'à La Mort Accompagner La Vie) qui consacre plusieurs après-midi par mois à des personnes en fin de vie.

Qu'est-ce que la "dignité-décence" ?

J.R. : La "dignité-décence", signification la plus souvent évoquée de nos jours est une sorte d'élégance qui épargne à autrui le spectacle de nos propres maux. Malgré sa grandeur, cette notion a ses limites. En effet, on tremble à l'idée des conséquences qui s'en suivraient pour les handicapés et les vieillards si la dignité se réduisait à la décence et au regard des autres. "C'est souvent la peur de notre future vieillesse et de nos propres maux qui nous inquiète en voyant celle des autres, ajoutait Thérèse. Il est difficile en pleine santé d'accepter l'idée de devenir un jour malade et dépendant. Pourtant, malgré ces souffrances, la vie peut avoir autant de piment qu'à vingt ans. Madeleine, 96 ans avec son seul œil valide, se réjouit chaque matin des fleurs que lui apporte son mari. Je n'en ai pas assez profité avant, me confie-t-elle, aussi aujourd'hui je ne me lasse pas d'admirer leur beauté et la gentillesse de mon époux".

La dignité est-elle indissociable de la liberté ?

J.R. : De nos jours, une confusion est souvent faite entre ces notions de liberté et de dignité. Pour



"La dignité de la personne humaine ne peut s'accommoder de concessions".

beaucoup, tant qu'il est possible de faire ce que l'on veut, la vie vaut la peine d'être vécue. Seuls la volonté et le désir déterminent la dignité. En 1995, en France, le Conseil d'Etat a lui-même rejeté cette définition. Il interdit à un nain de servir de boulet de canon lors de soirées particulières. Atterissant sur un matelas gonflable, le jeu ne présentait aucun risque et ne violait en aucune façon le désir du nain. Pourtant, cette pratique a été interdite parce que "le respect de la dignité de la personne humaine, concept absolu,

ne saurait s'accommoder de quelques concessions en fonction des appréciations subjectives de chacun. Le consentement du nain au traitement dégradant qu'il subit nous paraît juridiquement indifférent", expliquait le commissaire du gouvernement. Personne ne peut considérer qu'une vie humaine n'est plus digne d'être vécue. La dignité humaine est irréductiblement attachée à tout être humain, quel que soit son état physique, moral et mental. Personne ne peut y mettre fin.

Solidarité - Canton de Pouzauges Le nouveau CMS est ouvert



Un an après avoir assisté à la pose de la première pierre, l'équipe du Centre Médico-Social de Pouzauges intègre ses nouveaux bâtiments, sur le site de la Grande Versaine, juste à côté de la nouvelle Maison de l'enfance. Spacieux,

moderne, étudié pour accueillir des familles et leurs enfants... Le 8 décembre dernier, jour de l'inauguration, ce tout nouveau CMS a impressionné les visiteurs. "Cet investissement conséquent était devenu indispensable pour répondre au développement des activités proposées par les équipes sociales du Conseil Général, a rappelé Jean-Pierre Lemaire, conseiller général du canton de Pouzauges. En 2004, 641 familles ont été accompagnées par les assistants sociaux du CMS : soins des jeunes enfants, accès aux prestations, insertion, gestion de budgets..." Le Conseil Général prouve ainsi à nouveau sa volonté de s'engager au plus près des Vendéens en créant ces véritables maisons de la solidarité départementale. "Nous pouvons être satisfaits de ce nouveau centre de proximité et de tout le travail d'assistance qui pourra se poursuivre ici dans les meilleures conditions".

PERSONNES ÂGÉES - Canton de Montaigu Une meilleure prise en charge dans trois établissements

Une convention EHPAD vient d'être signée sur le secteur de Montaigu entre le Conseil Général et les logements-foyers "Mon Repos" à Montaigu, "La Peupleraie" à Saint-Hilaire-de-Loulay et "Le Val des Maines" à Saint-Georges-de-Montaigu. Cette signature va permettre d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées accueillies au sein de ces trois établissements qui disposent au total d'une capacité de 135 lits répartis comme suit : 75 à Montaigu, 30 à Saint-Hilaire et 30 à Saint-Georges. Le nombre des professionnels va ainsi passer de 59 à 66 postes qu'il s'agisse des emplois en charge de la dépendance ou des emplois en charge des soins. Ce

renfort va permettre de prodiguer les soins adaptés à des résidents qui sont de plus en plus âgés dans la mesure où les dispositifs mis en place par le Conseil Général leur permettent de rester plus longtemps à domicile. Par ailleurs, les futures actions en faveur des personnes âgées du secteur de Montaigu sont d'ores et déjà prévues. "La création d'une unité de 10 places et 4 places d'accueil de jour pour personnes désorientées est prévue à Saint-Hilaire tandis que des travaux d'aménagement et de restructuration, comme la création d'un espace créatif pour les résidents sont programmés d'ici à 2010", souligne Philippe de Villiers.

SANITAIRE - Nouvelle hélistation à Challans Faire face aux urgences médicales

La vocation principale de l'hélistation de Challans est sanitaire : transporter des malades ou des blessés, des médecins ou du personnel médical accompagnateur. Et ces trajets, environ trois cents par an, ont lieu entre le Centre Hospitalier de Challans, le nord ouest vendéen (tout spécialement l'île d'Yeu) et Nantes. Il est donc vital, pour des raisons de sécurité, de garantir ce service d'urgence dans les meilleures conditions. L'ancienne hélistation rue des Plantes ne répondant plus aux normes en vigueur, il a donc été décidé d'en créer une autre chemin des Hérissons, à quelques pas de la RD

753 et à 3,6 kilomètres du Centre Hospitalier. La future aire de manœuvre de 9 000 mètres carrés sera équipée d'un marquage et d'un balisage lumineux avec une manche à air éclairée. Ce dispositif permettra aux

hélicoptères de se poser à Challans de jour comme de nuit. Le Conseil Général soutient cet investissement qui permet d'assurer un service public de qualité pour tous les habitants du nord ouest vendéen.



La nouvelle hélistation permettra aux hélicoptères de se poser de jour comme de nuit.

RECHERCHE MÉDICALE - Conférence du professeur Charles Pillet L'animal médecin

Invité récemment à La Roche-sur-Yon, le professeur Charles Pillet a fait prendre conscience au public vendéen de l'impact de l'animal sur la santé de l'homme.

Du lait de vache utilisé comme médicament, des cellules musculaires animales transplantées sur des hommes, des rats, des lapins, des chats, permettant l'étude des maladies orphelines... Aujourd'hui comme hier, l'animal permet aux scientifiques d'effectuer d'extraordinaires progrès dans le domaine médical. Le professeur Charles Pillet, Président honoraire de l'Académie Nationale de Médecine, et auteur du livre "L'animal médecin", invité à La

Roche-sur-Yon par l'Entente des Cadres Séniors de Vendée, rappelait au public vendéen toutes les avancées médicales que l'étude scientifique des animaux avait permis d'effectuer à la médecine. "Cependant, précisait-il, depuis ces dernières décennies, des efforts ont été faits pour réduire l'usage des animaux, le raffiner et si possible le remplacer".

Les prouesses faites grâce aux OGM animaux

Malgré tout, avec le plus grand respect, ils servent encore de nos jours à étudier, comprendre et guérir de nombreuses maladies ou encore à créer et vérifier l'impact de nou-

veaux médicaments. "Et c'est le travail sur les OGM (Organismes Génétiquement Modifiés) animaux qui donne les plus grands espoirs, ajoutait le professeur. En effet, ces animaux génétiquement modifiés permettent de comprendre et d'étudier les principes de nombreuses maladies telles que la maladie d'Alzheimer, d'effectuer des xéno-transplantations cellulaires comme celles de la myocarde sur les cardiaques, ou de créer de nouveaux médicaments et vaccins..." Mais, si l'animal permet à l'Homme de se soigner et de se guérir il est souvent le vecteur de nombreuses maladies, Ebola, listériose, SRAS... "Aussi, concluait le professeur, il faut maintenir et développer une veille sanitaire animale efficace, c'est-à-dire surveiller l'état de santé de la faune, pour éviter de nombreuses pandémies". Ce qui en Vendée est effectué par le LDA (Laboratoire Départemental d'Analyses) Régulièrement ce dernier autopsie les animaux sauvages ou d'élevage morts afin de détecter les maladies et d'écartier tout risque de contamination pour l'homme.



Le lait de vache contient des produits qui permettent dans certains cas d'en faire un médicament.

Entrez dans l'ère du Haut Débit

La Vendée 100% Haut Débit... C'est désormais une réalité grâce au plan départemental du Conseil Général qui vient s'achever. Mais que faire exactement avec le Haut Débit ? Et comment s'y retrouver dans toutes ces propositions et ces matériels complexes ? Nous vous présentons dans ce dossier les applications quotidiennes du Haut Débit et quelques repères pratiques pour vous lancer sur la toile.

Il y a quinze ans, les utilisateurs de téléphones portables nous faisaient sourire ou pester : toujours avec leur boîte noire à l'oreille, incapables de débrancher, semblant parler dans le vide... Et puis la nouveauté, fort utile, s'est imposée : les consommateurs se sont adaptés et ont su fixer des codes. L'arrivée du Haut débit, qui a multiplié par vingt la vitesse de nos connexions Internet, a aujourd'hui quelque chose de similaire. Cette formidable invention ne manque pas d'atouts : être en lien avec le monde entier, avoir un accès infini à la culture, pouvoir échanger des données, regarder la télé, téléphoner en visiophonie avec des amis aux quatre coins du monde... Et tout ça en toute liberté : on n'est plus obligé de suivre un programme ou de se confiner à un sommaire. Avec Internet et le Haut Débit, on

peut surfer d'une information à l'autre, choisir son média, son mode de communication, son film à l'heure que l'on veut...

A chacun son offre

Mais pour entrer dans cette nouvelle ère, il faut d'abord s'équiper. Ordinateur fixe ou portable, ADSL ou WiMax, Haut Débit ou très Haut Débit, téléphonie illimitée, bouquets satellite... A chacun, suivant son lieu d'habitation, son budget et ses besoins, de choisir le matériel et l'offre Haut Débit qui lui conviendra le mieux. A cela s'ajoutent des options, comme le contrôle parental, l'antivirus ou l'antispam qui peuvent rendre de grands services à l'utilisateur. Car sur la toile, certains surfers aiment faire des vagues ! Virus qui détériorent vos ordinateurs, photos obscè-

nes qui arrivent comme par hasard, messages publicitaires en série... Il faut se prémunir ! C'est sur tous ces points que nous revenons dans ce dossier qui arrive alors que le Plan Départemental Haut Débit, lancé il y a un an et demi par le Conseil

Général de Vendée, touche à sa fin. Grâce à lui, les Vendéens ont aujourd'hui accès au Haut Débit soit par l'ADSL (dans les communes) soit par le WiMax (hors agglomérations). Voici donc quelques conseils pour maîtriser au mieux

cet univers complexe du Haut Débit. Même si ces pages ne prétendent pas, loin de là, à l'exhaustivité, elles permettront néanmoins d'acquiescer quelques réflexes simples pour que le langage internet soit accessible à tous.

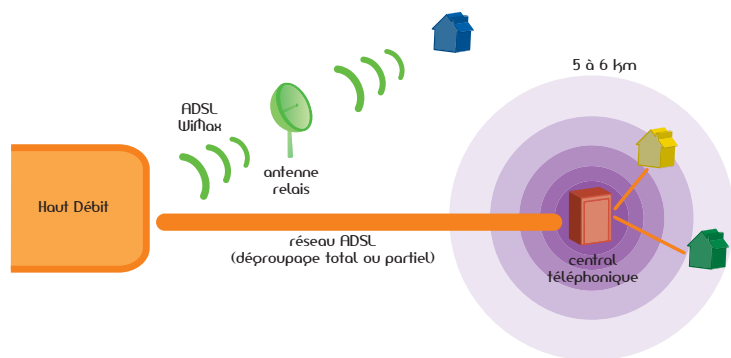
Le premier département 100% Haut Débit

En 2003, comme beaucoup de départements ruraux, la Vendée faisait partie des oubliés du Haut Débit. Seules 34 communes étaient connectées et les opérateurs, concentrant leurs investissements sur les grands centres urbains rapidement rentables, n'avaient pas de projet pour l'ensemble de la Vendée. C'est pourquoi, le 27 juin 2003, l'Assemblée départementale décidait de lancer un plan départemental Haut Débit dans l'objectif de permettre à tous les Vendéens, particuliers et entreprises, de bénéficier de cette nouvelle technologie devenue essentielle, notamment pour les PME-PMI. Le principe : faire un appel d'offres pour différents besoins recensés dans le département et proposer une aide aux opérateurs motivés. Un an et demi plus tard, c'est un succès : quasiment tous les Vendéens ont aujourd'hui accès au Haut Débit via l'ADSL ou le WiMax, et d'autres départements Français utilisent déjà notre méthode plébiscitée par les opérateurs eux-mêmes.

Les différents types d'utilisation du Haut débit



Comment recevoir le Haut Débit



■ En zone ADSL : la ligne téléphonique

C'est la base puisque le Haut Débit ADSL passe par le réseau téléphonique. En zone de dégroupage total, certains fournisseurs proposent des offres sans l'abonnement France Telecom. La part d'entretien ou de location du réseau téléphonique est alors comprise dans le forfait.

■ En zone WiMax : l'antenne

Le WiMax transmet, via des stations relais, le Haut Débit par ondes radios. La Vendée est entièrement couverte par cette technologie grâce à 19 stations de ce type. Pour recevoir le Haut Débit avec le WiMax, il faut donc faire installer une antenne sur son toit.

■ Pour tous : l'abonnement Haut Débit

C'est lui qui vous permet, grâce à un modem routeur, d'avoir accès à toutes les applications Haut Débit. Le Haut Débit commence à partir de 512 kilobits. Et les offres vont jusqu'à 18 mégabits.

Le haut débit : un vrai gain de temps*

	Bas débit 56 kilobits	Haut débit 512 kilobits	Haut débit 2 kilobits
Se connecter	1mn	5s	1/2s
Recevoir une photo (1Mo)	2mn 30s	15s	4s
Télécharger un fichier (6Mo)	20mn	1mn 30s	23s
Mettre à jour un logiciel (20Mo)	50mn	5mn	1mn 15s

* Simulation théorique, pouvant varier suivant les équipements utilisés, les débits disponibles et les conditions d'usage.

90% des pannes informatiques sont dues aux virus

Pour nous expliquer le problème des virus et les moyens de les éviter, Olivier Hervouet, directeur d'une entreprise de vente et maintenance de matériel informatique, a accepté de nous recevoir.

"Je n'arrive plus à avoir le Haut Débit..." A la caisse de son magasin d'informatique, Valérie entend cette question plusieurs fois par jour. Rapidement, elle fait un premier diagnostic : "Avez-vous des problèmes d'applications ? Votre machine est-elle ralentie ?" et enfin, la question fatale : "Mettez-vous quotidiennement votre antivirus à jour ?" Dans l'arrière-boutique où la lumière entre abondamment et illumine une bonne dizaine d'unités centrales béantes, Olivier Hervouet, le directeur, explique le problème. "Les virus sont des programmes malveillants qui circulent par milliers sur la toile. En Bas Débit, ils mettaient du temps à infecter un ordinateur. Avec le

Haut Débit, il suffit d'allumer son ordinateur pour parfois être attaqué dans la seconde. Et comme les utilisateurs sont connectés en continu, ils sont très vulnérables. 90% des gens qui nous font appel ont des problèmes de virus".

Trois précautions contre les virus...

Alors que faire ? "D'abord, il faut un bon antivirus : à l'achat, ne pas regarder seulement le prix de tel logiciel mais également sa capacité à détecter les virus et de son aptitude à les détruire". La deuxième obligation de l'internaute qui veut se prémunir contre les virus : actualiser son antivirus quotidiennement. "Des nouveaux virus sont créés chaque jour et les antivirus sont donc ajustés sans arrêt. Si on manque une mise à jour, la suivante sera plus longue et le risque plus grand". Enfin, dernière précaution : actualiser toutes les semaines son système d'exploitation (Windows, Mac os, Linux...).



"Les constructeurs compensent les failles de leurs logiciels régulièrement. Il faut donc à chaque fois se mettre à jour car c'est dans les failles que s'immiscent les virus. Ces mises à jour se téléchargent gratuitement sur Internet". Pour ceux qui ne suivent pas ces conseils, le risque est grand de vous retrouver un jour chez Olivier. Mais vous ne perdez rien... Il est fort sympathique et en connaît un rayon.

Lexique :

■ **Fournisseurs d'accès** : Ils proposent des abonnements au Haut Débit en utilisant les réseaux des opérateurs.

■ **Haut Débit** : c'est un accès à Internet d'au moins 512 kilobits et jusqu'à 18 mégabits (contre 56 kilobits auparavant). En Vendée, on l'obtient grâce à deux technologies : l'ADSL ou le WiMax.

■ **Modem** : c'est l'appareil ou la partie de l'ordinateur qui se relie à la ligne téléphonique ou à l'antenne WiMax et donne l'accès à Internet.

■ **Opérateurs** : ils créent des réseaux téléphoniques (fibre optique, câbles, faisceaux hertziens...).

■ **Spam ou pourriels** : ce sont des courriers électroniques indésirables. Souvent écrits en Anglais, ils ont un caractère publicitaire. Parfois, ils tentent d'arnaquer les internautes ou de les attirer vers des sites peu recommandables.

■ **Virus** : ce sont des programmes informatiques qui s'installent à l'insu de l'utilisateur sur son disque dur et qui déclenchent des actions parfois dangereuses (effacement de données) et souvent ennuyeuses (des messages s'affichent...).

■ **WiFi** : il permet de créer un réseau sans fil chez soi. Le modem est simplement relié à la source de connexion Haut débit. Ensuite, plus besoin de câbles !

Quelques applications du Haut Débit

■ Radio et télévision sur le net

Avec le Haut Débit, les sons et les images n'ont plus de difficultés à passer par le net. On peut alors écouter la radio ou regarder la télé d'une nouvelle manière... Sans être dépendant des programmes.

De plus en plus de chaînes de radio ou de télévision sont diffusées ou rediffusées gratuitement sur le net. "Quand je n'ai pas eu le temps de regarder mon journal télévisé le soir, je le regarde au travail le lendemain entre midi et deux heures, explique Michaël. Et quand je sais qu'il va y avoir une bonne émission de radio sur une chaîne diffusée en direct, je me connecte et je l'écoute de mon ordinateur". Pour toutes ces applications, impossibles sans le Haut Débit, l'ordinateur donne donc plus de libertés qu'un poste classi-

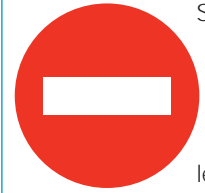


que : on écoute quand on veut, on zappe un passage qui ne nous intéresse pas, on revoit plusieurs fois

celui qui nous passionne, on enregistre... Bien sûr, pour profiter de cet accès inépuisable aux médias, il faut

avoir des programmes (vidéo, son...). Certains peuvent se télécharger gratuitement sur Internet. Mais les possibilités du Haut Débit vont encore plus loin : avec certains abonnements, on peut même avoir accès aux bouquets satellites. Il suffit alors d'un décodeur entre le modem et la télé pour avoir accès à des dizaines et des dizaines de chaînes thématiques. Sans antenne ! En Vendée, les habitants de La Roche, Les Sables, Mouilleron-le-Captif, Le Poiré, Challans, St-Gilles ou La Chaize-le-Vicomte ont déjà cette possibilité. Et les fournisseurs d'accès continuent d'installer des équipements spécifiques "vidéo" sur les centraux téléphoniques des communes pour qu'à terme, un maximum de Vendéens aient accès à ce service.

Le contrôle parental : un filtre rassurant



Si près de 90% des parents sont conscients des dangers d'Internet pour leurs enfants, ils sont seulement

17% à avoir un outil de contrôle parental. Ces programmes, une fois installés sur un ordinateur, se lancent automatiquement à chaque connexion et limitent efficacement l'accès des utilisateurs à des sites ou des images propres à les choquer. Évidemment, une fois installé, le programme fonctionne pour tout utilisateur ! Le programme de contrôle parental est souvent proposé par les fournisseurs d'accès ou peut être acheté séparément.

■ Téléphoner sans limite



Réaliser des économies de téléphone avec le Haut Débit, c'est possible... Mode d'emploi.

En prenant votre abonnement Haut Débit, vous pouvez souscrire à des offres de téléphone illimité. Inutile de changer vos téléphones, il suffit de les brancher directement sur votre modem... "Nous appelons très facilement nos enfants et nos amis, explique Jean-Claude, habitant de Château-Guibert à la retraite. Du coup, nos notes de téléphone s'éle-

vaient facilement à 30€ tous les mois, sans compter l'abonnement France Telecom. Aujourd'hui, en plus de mon abonnement Haut Débit, je paye seulement 10€ par mois pour téléphoner sans compter. J'économise donc 20€ tous les mois. C'est vraiment rentable !"

La visiophonie gratuite !

Mais pour ceux qui le veulent, un coup de fil, même à l'étranger, peut encore revenir moins cher avec le Haut Débit. Pour cela, il suffit de s'organiser... D'abord, acheter un micro et un casque. Ensuite télécharger un logiciel (gratuit) qui vous permettra d'entrer en communication avec votre interlocuteur (il doit avoir le même logiciel...). Votre ordinateur se transforme alors en téléphone. A l'heure prévue, vous vous connectez et vous entrez en relation avec votre tante canadienne ou votre ami en vacances au Honduras. Et le fin du fin : si vous avez une Webcam (caméra branchée sur l'ordinateur), vous pouvez même vous voir !

■ La photo sort des clichés...

Envoyer ses photos à ses parents, les partager avec ses amis, les faire développer... Le Haut Débit propulse la photo dans une nouvelle ère. Guillaume, jeune Yonnais, nous explique...

"Quand notre petite fille est née, on a tout de suite envoyé des courriels groupés à tous nos amis avec des photos jointes. Avec le Haut Débit, c'est hyper facile et rapide, explique Guillaume, installé confortablement devant son ordinateur portable, l'appareil photo numérique a porté de main. Mais pour la famille et les proches, on voulait en donner plus... Du coup, nous sommes allés sur un site de partage". De plus en plus nombreux, ces sites permettent de créer son propre répertoire sur lequel on met ses photos. "Après, on a donné le code d'accès à toute la

famille, et désormais, chacun peut aller voir les photos de Camille". Surfant de site en site avec une dextérité étonnante, Guillaume est enthousiaste. "On a créé un autre répertoire de ce type avec nos amis... Tous ceux qui ont le code peuvent mettre leurs propres photos. On est au courant en image de ce que font nos amis. C'est un vrai album de photo". Et même pour ceux qui ont moins de plaisir à regarder des photos sur un écran, Guillaume a la solution : "Quand il y a un cliché qui nous plaît, on peut le télécharger et le sortir sur l'imprimante. Et si on veut une qualité photo, on peut faire développer les clichés grâce à des sites spécialisés qui renvoient les photos par la poste, ou bien sûr chez le photographe". Il n'y a pas photo : pour partager ses images, le Haut Débit est devenu incontournable...



Point de vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général



"Il fallait que la Vendée garde une longueur d'avance"

Internet ne fait pas partie des missions d'un Conseil Général. Pourquoi vous êtes-vous lancé dans ce plan départemental Haut Débit ?

Nous ne pouvions accepter qu'un jour un chef d'entreprise vienne nous voir pour nous dire que sans le Haut Débit il n'était plus compétitif et qu'il risquait donc de mettre la clef sous la porte. En Vendée, où l'aménagement homogène du territoire a toujours été pour nous une priorité, il était impensable que les fournisseurs d'accès et les opérateurs n'installent leur réseau que dans les zones dites rentables. A une époque dans le canton de Montaigu, les entrepreneurs d'une commune avaient accès au Haut Débit et pas ceux d'une autre commune... Il fallait agir pour que la Vendée garde une longueur d'avance et que nos entrepreneurs, qui sont ceux qui créent l'emploi et les richesses, aient les moyens de lutter à armes égales avec leurs homologues des grandes villes.

Le plan Haut Débit, que vous avez lancé il y a un an et demi, touche à sa fin : quasiment tous les Vendéens ont aujourd'hui accès au Haut Débit...

Oui grâce aux technologies WiMax et ADSL, les entreprises et les habitants du département ont une qualité de connexion que beaucoup nous envient. Mais les évolutions dans le domaine sont très rapides et nous devons toujours être prêts à intervenir pour que les Vendéens aient accès aux dernières innovations. C'est ainsi que récemment nous avons motivé les fournisseurs d'accès à proposer le très Haut Débit aux entreprises grâce à la fibre optique. Dans la plupart des parcs d'activités vendéens, il y aura donc désormais des débits frôlant les 100 mégabits. Maintenant, il faut que nous trouvions une solution pour que la Vendée soit couverte à 100% par la Télévision Numérique Terrestre. Nous n'acceptons pas que certains Vendéens paient la même redevance que tous les Français et n'aient pas accès aux mêmes services.

Quel dégroupage ?

En dégroupage total, les fournisseurs peuvent utiliser un autre réseau que celui de l'opérateur historique. Certains fournisseurs, dans ce cas, proposent alors un forfait téléphonique qui comprend les frais de ligne : plus besoin alors de payer l'abonnement France Télécom. Mais les opérateurs ne se lancent dans la création de nouveaux réseaux que lorsqu'ils sont sûrs d'avoir beaucoup d'abonnés.

Pour l'égalité d'accès au service public Tous les Vendéens doivent recevoir la TNT

Après le Haut Débit, la Vendée doit encore se battre pour être assurée d'avoir accès à la Télévision Numérique Terrestre.

L'une des dernières innovations dans le monde de l'audiovisuel est l'arrivée de la Télévision Numérique Terrestre. Grâce à un décodeur que

l'on branche sur son ancienne télé (de plus en plus, les nouveaux téléviseurs intègrent directement la technologie), on peut recevoir la télé numérique. En fait, le système de transmission de l'information se fait toujours par les ondes : il suffit donc de régler son antenne râteau. Ce qui change, c'est la nature des informations qui sont

désormais numériques au lieu d'être analogiques. L'avantage ? Le confort d'abord, puisque le son et l'image ont la même qualité qu'un DVD. Le choix ensuite, puisque les informations étant compressées, il est désormais possible de proposer beaucoup plus de chaînes. Déjà dix-huit chaînes gratuites sont disponibles et des chaînes payantes feront bientôt leur apparition.

Pour l'égalité du service public

Cependant, il y a un hic : les émetteurs de la TNT ne couvrent pas l'ensemble du territoire français. En Vendée, particulièrement, les habitants d'une bande horizontale, allant des Sables jusqu'à Pouzauges en passant par le sud de La Roche n'ont

pas accès aux chaînes de la TNT. Une inégalité scandaleuse, qui relève d'une conception très parisienne du progrès, alors que ces habitants, comme la majorité des Français, payent chaque année leur redevance télé et qu'ils devraient donc avoir accès à toutes les chaînes gratuites. C'est pourquoi le vice président du Conseil Général, Bruno Retailleau, a à plusieurs reprises interpellé le Ministère de la culture et de la communication à ce sujet. "L'idée proposée est de mettre en place un nouvel émetteur relais qui permettrait de desservir la zone actuellement non desservie, afin que tous les Vendéens qui payent comme chaque Français la redevance aient accès à ce service public."



ENVIRONNEMENT - Signature d'un accord entre la Vendée et La Gaspésie

Visite guidée de l'École des Pêches de l'Île d'Yeu

Une délégation québécoise du Comté de Rocher-Percé, en Gaspésie, était accueillie dernièrement en Vendée. Durant quelques jours, les Vendéens ont fait découvrir à leurs "cousins québécois" les richesses d'un département qui s'accorde en plusieurs points avec leur Comté. Ce voyage s'est terminé jeudi 24 novembre par une visite de l'Île d'Yeu, visite durant laquelle fut signé un protocole entre l'École des Pêches de l'Île d'Yeu et celle de la péninsule de Gaspésie. C'est entourés de l'ensemble des élus et des pêcheurs que nous avons vécu le déroulement de cette journée. L'occasion pour nous de visiter l'école des marins. Compte-rendu.

"Même si chez nous il s'agit d'une presqu'île et non d'une île, nous avons beaucoup de points communs avec ce qui se vit ici. Les habitants de l'Île d'Yeu vivent différemment du fait de leur appartenance à une île, comme nous ! Les islais sont très solidaires et très audacieux, comme nous ! Et puis, la pêche fait partie de leur vie, comme nous !", lançait Georges Mamelonet, maire de Percé au Québec, lors de la double signature entre les deux écoles des Pêches, vendéenne (voir encadré) et gaspésienne, d'une part, et entre les deux mairies d'autre part. Tandis que les membres de la délégation découvraient les méthodes d'enseignement adoptées de part et d'autre, nous avons décidé de nous éclipser et de suivre un cours aux côtés des élèves. Direction premier étage de l'école. Ce jour-là, les élèves passaient un examen blanc. Leur mission ? Être capable d'en-



Les apprentis marins prêts pour un cours à bord du bateau-école de l'île d'Yeu.

voyer et de recevoir des appels de détresse et de sécurité. Comment ? En utilisant un appareil numérique muni d'un téléphone qui permet aux marins de communiquer avec la station côtière depuis leur bateau.

Savoir faire face à toutes sortes de situations

Premier élève à passer l'évaluation : David. Comme ses camarades, il suit le cours de Capitaine 200 qui le prépare au commandement. D'où l'extrême importance de savoir faire face, en haute mer, à toutes sortes de situations, y compris les plus difficiles. "Alors voilà, lance Jacky Couthouis, directeur et professeur de l'établissement, je te donne

ta position David : 46°, 17 minutes nord et 1°, 27 minutes ouest. Et voici ta situation : tu es en pleine mer et tu



viens d'avoir un accident. Tu as besoin d'aide. À toi de jouer !". Tandis que David se concentre sur son exercice, le silence est de rigueur dans les rangs. Chacun attend patiemment son tour et en profite pour jeter un coup d'œil par la fenêtre qui donne directement sur la mer. L'alarme du récepteur VHF retentit, cet appel d'urgence grâce auquel un certain nombre de codes permettent au récepteur à terre d'identifier le navire. "Sécurité ! Sécurité ! lance enfin David dans son micro, C'est Les Bossilles qui vous parle. Voici ma position : 46°, 17 minutes nord et 1°, 27 minutes ouest". Les élèves doivent apprendre à manier la machine sur le bout des doigts afin d'assurer une sécu-

rité maximale en pleine mer. Des manipulations qui leur nécessitent un bon apprentissage de l'anglais, une solide connaissance des symboles utilisés lors de la transmission des messages mais surtout une réactivité à toute épreuve. Exemple : "A toi Gervais !", poursuit le professeur. "Que fais-tu quand tu reçois une alerte de détresse de la part d'un autre bateau ?". "Je stoppe toute émission, je note le message de détresse et j'attends l'accusé de réception de la terre, répond Gervais. "Ok", approuve le professeur. Un par un, les élèves se préparent ainsi à l'examen du lendemain en espérant que, plus tard, ils auront à mettre en pratique ce genre d'exercice le moins souvent possible.

Vocation : l'appel du grand large

Si les élèves planchent encore sur les bancs de l'école, ils rêvent cependant depuis de nombreuses années pour la plupart du jour où ils exerceront leur métier de marin pêcheur. À la question : pourquoi fait-on le choix de devenir marin, Guillaume, seize ans, est le premier à répondre. "Je préfère être en mer que sur terre. J'ai l'impression qu'il y a moins d'embrouilles en mer ! C'est plutôt difficile à expliquer, mais j'aime travailler avec le poisson et le pêcher aussi bien sûr !" répond-il en souriant. Alors on se dit tout naturellement que Guillaume qui est né et a grandi sur l'île, veut devenir marin et suivre les traces de son père... Et

l'on se trompe car bien plus qu'un flambeau qu'on se transmet de père en fils, le métier de marin pêcheur est une véritable vocation. "Mon père est forgeron ! Moi, je sais que je veux être marin pêcheur depuis le collège. J'ai envie de rester ici, sur l'île et j'aimerais beaucoup avoir mon propre bateau. En attendant, je suis apprenti sur Le Petit Gaël", ajoute-il. Le Petit Gaël est en effet un des bateaux bien



connus des islais et sur lequel Guillaume fait ses premières armes pendant ses semaines d'apprentissage. Et bientôt, il pourra tester les manœuvres et naviguer, pendant les cours, lors des sorties en mer à bord du "bateau-école" que les islais voient régulièrement sortir du port. Histoire pour les élèves de mettre en pratique les leçons apprises entre les murs de l'École des Pêches. Histoire aussi de rendre la liberté à ces jeunes loups de mer qui semblent avoir le pied marin depuis leur plus jeune âge et qui vivent l'appel du grand large comme une véritable vocation.

L'École des Pêches de l'Île d'Yeu

L'École des Pêches de l'Île d'Yeu a pour but d'encourager les vocations maritimes, de former les jeunes qui se destinent au métier de marin pêcheur et de donner l'enseignement nécessaire à la préparation de brevets, diplômes, permis et Certificats de la Marine Marchande. L'école est divisée en deux pôles, pêche et commerce selon le cursus choisi par l'élève. Les jeunes qui choisissent la filière "pêche" peuvent suivre, dès l'âge de quinze ans, des cours en apprentissage les préparant au CAP de Matelot. Mais les élèves peuvent aussi obtenir des brevets de conduite de navire comme le Certificat de capacité, le Lieutenant de pêche, le Patron de pêche ou encore leur permis de Conduire les moteurs. En optant pour la filière "commerce", il est possible de décrocher un Certificat d'Initiation Nautique, un Brevet de Capitaine 200 ou un Permis de Conduire les Moteurs Machine. En outre, divers certificats sont délivrés à ceux qui souhaitent être formés à la sécurité à bord des navires ou à la comptabilité.

■ Renseignements : www.ecoledespêchesyeu.com



Les directeurs des deux écoles signent leur protocole sous les yeux des élus vendéens et gaspésiens.

Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

Marais poitevin : concilier le développement et l'écologie

Le sud Vendée vient de remporter une grande victoire avec le récent déblocage du dossier des retenues d'eau. Devant l'ampleur de la mobilisation, le Conseil Régional a fini par céder en acceptant de participer au financement de ces retenues de substitution. Les quatre premières entrèrent donc en fonctionnement dès l'hiver prochain, à Oulmes, Damvix, Nieul et Saint Pierre le Vieux. Elles permettront de stocker le surplus d'eau hivernale qui s'écoule habituellement dans la mer. Les 1,6 millions de mètres cubes ainsi récoltés seront réutilisés l'été pour faire face au manque d'eau que connaît chaque saison le Marais poitevin. Plus largement, le Conseil Général vient de réaffirmer son soutien à la constitution d'une charte pour le Marais poitevin. Celle-ci permettra de reconquérir le label de parc naturel pour un territoire d'exception unique dans toute l'Europe. Mais cette charte, rédigée par le syndicat mixte du Marais poitevin, doit absolument prendre en compte le développement du sud Vendée. Il est en effet hors de question de sanctuariser le marais et de freiner les activités humaines qui sont à l'origine de l'aménagement de cette zone fragile. C'est pourquoi le Conseil Général sera très attentif à ce que cette charte prenne en compte la construction de l'A831, la poursuite des projets de création de retenues de substitution, et n'entrave pas les projets économiques. Par ailleurs, l'aspect sanitaire doit être pris en compte, avec notamment l'abandon du projet d'implantation d'un incinérateur à Coulon. Comme pour les Contrats Environnement Ruraux ou Littoraux mis en place par le Conseil Général, la charte doit réussir à concilier développement économique et préservation de l'environnement. Un marais vidé de ses habitants, dépossédé de ses activités humaines deviendrait bientôt une zone de friche où les nuisibles auraient tôt fait de détruire l'éco-système qui fait toute la richesse du lieu. La Vendée, qui a fait de l'écologie une de ses grandes priorités (comme le montre le nouveau plan en faveur des déchets) n'acceptera pas qu'un intégrisme environnemental casse le patient travail réalisé depuis des années par les habitants du sud Vendée, qui vivent sur ce territoire et le font vivre.

Le Groupe des élus socialistes et républicains

La Vendée, un département où il fait bon vivre, mais.....

La Vendée est un beau département qui a une histoire riche et mouvementée. La Vendée est un beau département qui a un tissu associatif dynamique, dense et exceptionnellement riche en activités diverses. La Vendée est un beau département, une côte appréciée des touristes comme des Vendéens, des zones humides remarquables aux biotopes à préserver, un bocage herbager à l'agriculture dynamique qui fait de gros efforts pour devenir plus économes et intrants, un artisanat dynamique et performant notamment dans le bâtiment, un appareil commercial très réactif diversifié et dynamique, une industrie avec de très nombreuses PME très performantes, même si elles subissent et subiront sans doute de plus en plus de plein fouet la concurrence des Pays à bas coût. Pour préserver et amplifier ces acquis qui sont ceux de tous vendéens, toutes les institutions se doivent de travailler ensemble, en partenariat, pour l'intérêt général, en refusant toute tutelle ou dictat de quiconque. Alors pourquoi le Conseil Général est la seule entité, la seule collectivité qui n'arrive pas à travailler en partenariat avec les autres ? pourquoi le département se comporte-t-il en permanence comme s'il avait droit de tutelle sur les autres ? Cela concerne de nombreuses associations et institutions qui le disent... de plus en plus, mais pas publiquement ! Qu'il y ait débat et discussions fait partie de l'exercice de la démocratie républicaine mais blocages et attaques permanentes des autres institutions devient insupportable à tous. Chacun dans son secteur d'activité connaît des initiatives bloquées par le Conseil Général, qui veut partout dicter sa loi ! Mais c'est sans doute en matière de développement de notre territoire que cette "radicalisation" du Conseil Général devient le plus préjudiciable. En économie, le consensus est indispensable pour le développement harmonieux de nos entreprises et des emplois. Nous relayons l'inquiétude de nombreux leaders économiques, associatifs, syndicaux, institutionnels ou simples vendéens inquiets de l'évolution du discours et de la politique du Président du Conseil Général : est-ce sain de parler de "mixité ethnique" à propos de HLM ? Est-ce bon pour la Vendée que partout en France son Président porte un discours extrémiste qui ne ressemble pas à la Vendée ni aux Vendéens ? La Vendée est généreuse, tolérante, ouverte aux autres et au monde. Elle n'est pas extrémiste ! Où le Président de Conseil Général conduit-il la Vendée ? Nous profitons de cette tribune pour souhaiter à tous les vendéens et leurs proches une bonne et heureuse année 2006.

CINEMA - Tournage du film "Du moulin au pain" en 2006 Silence, les moulins tournent en Vendée !

La Vendée fait son cinéma et pour y parvenir, nul besoin de multiplier les effets spéciaux, il suffit parfois de faire revivre les mines et les fours à chaux utilisés par nos ancêtres. Un beau projet que le réalisateur vendéen Luc Brusseau a mis sur bobines dans les deux premiers volets de sa trilogie, "De la mine au four" et "Du four au moulin" vus par plus de 6 000 spectateurs. Zoom avant sur l'avancée du dernier volet "Du moulin au pain".

Plus que quelques mois avant que les moulins de Vendée tournent, au gré du vent bien sûr, mais surtout à longueur de bobines de film. Le réalisateur Luc Brusseau va en effet tourner dans quelques mois le dernier volet de sa trilogie intitulé "Du moulin au pain". Après "De la mine au four" et "Du four au moulin", l'équipe et les nombreuses associations vendéennes dont l'AVAM (association vendéenne des amis des moulins), réunies autour de Luc Brusseau, s'apprêtent à faire revivre les hauts lieux de l'histoire vendéenne sur grand écran. Après le passé minier et l'histoire des fours à chaux, thèmes des deux premiers volets, le réalisateur met la main à la pâte pour raconter l'histoire des moulins à eau et à vent d'hier et d'aujourd'hui, une bonne partie d'entre eux

produisant encore à ce jour de la farine. Fidèle à son habitude, le réalisateur alterne documentaire et fiction et a choisi cette fois-ci de partir de l'adaptation d'un roman de Valentin Roussière intitulé "Jetée de Galerne".

Appel aux figurants pour "Du moulin au pain" !

Si le tournage qui a lieu au printemps 2006 se déroule comme prévu, "Du moulin au pain" verra le jour début 2007. En attendant les beaux jours, Luc Brusseau peaufine son "storyboard" et parcourt le département à la recherche de témoignages et des sites qui se prêteront le mieux au tournage du film. L'action se déroulera entre Les Herbiers, au Mont des Alouettes notamment où se situe une partie de l'histoire, et La Châtaigneraie, mais la caméra balayera aussi les cantons de Saint-Hermine, Pouzauges, Les Essarts et Chantonay. "Ce dernier volet sera



l'occasion pour de nombreux vendéens de réaliser que les moulins tournent toujours et pas que pour le cinéma ! La première partie de mon prochain film est un documentaire qui explique le fonctionnement des moulins, la fabrication de la farine et du pain. Dans la deuxième partie, les spectateurs feront connaissance avec Marie, Jacquet, Pierret et les autres meuniers du début du XX^{ème}, raconte Luc Brusseau. L'occasion pour les spectateurs de faire un zoom arrière sur les conditions de vie des meuniers de la fin du XIX^{ème}, la préparation des noces ou encore la crainte de la famine qui sévit lorsque l'absence de vent immobilise les ailes du moulin et bloque la fabrication de la farine. L'occasion aussi de découvrir ce qui se trame derrière les ailes des moulins, depuis la récolte du blé jusqu'à la bonne odeur de pain flottant près du four de la ferme, tout en étant plongés dans l'ambiance d'un bourg. D'ailleurs, si l'envie vous dit de vous mettre dans la peau d'un des figurants, vous pouvez tenter votre chance lors des castings. Avis aux amateurs et rendez-vous au printemps 2006 sur le tournage en plein cœur du bocage.

■ Pour tout renseignement et pour se procurer les cassettes et DVD des premiers films : 06 89 61 89 98.



L'équipe du tournage sillonne le Bocage à la recherche des plus beaux moulins.

LOISIRS - Inaugurations à La Guyonnière Un terrain de bi-cross et un foyer des jeunes flambant neufs !

Les élus ont inauguré dernièrement à La Guyonnière le nouveau terrain de bi-cross et un foyer entièrement "relooké" après travaux. Une vingtaine d'enfants, bravant le froid, avaient enfourché leurs deux roues ce jour-là, afin d'être les premiers à tester les 450 mètres de circuit de leur nouvelle piste de bi-cross. "Les jeunes de La Guyonnière peuvent désormais s'amuser sur ce terrain de jeux spécialement conçu pour eux. Cette journée est importante pour les jeu-

nes car, dans quelques minutes, nous allons inaugurer le nouveau foyer des jeunes ! Deux événements qui montrent à quel point cette commune est soucieuse du bien-être de ses jeunes habitants", expliquait Philippe de Villiers le jour de l'inauguration. La visite du nouveau foyer des jeunes permit en effet aux élus et aux habitants présents de découvrir un établissement entièrement revu où les nombreux adolescents de La Guyonnière pourront venir se détendre à loisir.



Philippe de Villiers donnant le top départ du nouveau terrain de bi-cross.

EQUITATION - La filière vendéenne à l'honneur Un cheval vendéen Vice-Champion du Monde

Le Championnat du Monde des jeunes chevaux, qui se déroulait dernièrement au Lion d'Angers, a vu se



hisser sur le podium un étalon vendéen, Lesbos, qui a remporté ce jour-là le titre de vice-champion du Monde dans sa catégorie, les six ans. Ce jeune étalon, de pure souche vendéenne du côté de sa mère, était monté par le cavalier Nicolas Touzaint, champion d'Europe par équipe aux J.O. de 2004. Le jury a été séduit par les performances de Lesbos qui a été récompensé ce jour-là pour l'ensemble des épreuves, avec une mention spéciale pour la qualité des sauts qu'il a effectués avec beaucoup de style et de force.

SPECTACLE - Tragédie musicale Clemenceau, la Tranchée des baionnettes : 6 000 spectateurs

Clemenceau, la tranchée des baionnettes, la tragédie musicale de Jacques Raveleau-Duparc a sillonné avec un très grand succès la Vendée. A l'occasion du 90^{ème} anniversaire de la Bataille de Verdun, le spectacle reviendra en Vendée au cours de l'été 2006.

"Standing ovation" pour Clemenceau, la tranchée des baionnettes. La tragédie musicale dramatique, composée et mise en scène par Jacques Raveleau-Duparc a remporté un immense succès auprès des 6 000 spectateurs qui se sont rendus dans les cinq villes vendéennes où le spectacle était donné. La vie de Clemenceau, "Père la Victoire", celle des Poilus mais aussi celle de leurs familles a bouleversé le public. "J'ai choisi la forme artistique de la comédie musicale dramatique pour parler de Georges Clemenceau parce que c'est une forme populaire pour la jeunesse et parce que la musique et le chant réveillent la mémoire de ce Vendéen pas ordinaire et de ces poilus extraordinaires", expliquait l'auteur compositeur. En plus de la qualité du texte, de la musique et

de la mise en scène, s'est ajoutée la qualité du jeu des interprètes. Les douze chanteurs, appuyés par les quarante figurants bénévoles ont interprété d'une façon remarquable leurs personnages. "Dès la première seconde, l'émotion ne quitte plus le spectateur. La renouveler sur un thème si difficile, c'est très fort. On se laisse emporter et c'est là, la marque d'un grand spectacle" soulignait Dominique Souchet à la sortie d'une représentation.

De retour dès l'été prochain

"L'année 2006 sera celle du 90^{ème} anniversaire de la Bataille de Verdun où de nombreux Vendéens ont perdu leur vie pour la France. Les monuments aux morts de nos campagnes en témoignent, ajoutait le président de la commission des actions culturelles du Conseil Général. Aussi, nous voulons honorer leur mémoire. Les jeunes générations ne doivent pas oublier le sacrifice de leurs ancêtres les Poilus. Pour cette raison, Clemenceau, la tranchée des baionnettes, reviendra dès cet été sur les scènes vendéennes".



Les cinquante acteurs du spectacle se produiront l'été prochain dans toute la Vendée.

Images du marais breton, Tome II



Beauvoir-sur-Mer, Bouin, Saint-Gervais et Saint-Urbain, tome II, c'est un siècle de souvenirs en cartes postales et images prises sur le vif du pays maraichin. Des car-

tophiles amoureux de leur pays y ont rassemblé plus de 200 photos. Vie et coutumes locales, noces maraichines, commerces, foires et métiers, écoles... Tous les aspects de la vie quotidienne du Pays Maraichin du XX^{ème} siècle sont assemblés dans cet ouvrage. Certains retrouveront les images de leur enfance, d'autres découvriront la vie du siècle passé. Un témoignage exceptionnel et passionnant sur la vie maraichine...

■ Beauvoir-sur-Mer, Bouin, Saint-Gervais et Saint-Urbain Tome II
Monique et Alexis Bétus
Editions Alan Sutton - 19,90€

Agenda du sport 2006

Chaque jour, être informé des événements sportifs nationaux et internationaux. Chaque semaine et chaque mois, avoir un point sur un sportif ou une discipline française. Des joueurs de volley-ball aux skieurs en passant par les navigateurs et les boxeurs, le sport et les sportifs n'auront plus de secret pour les détenteurs du nouvel Agenda des sportifs 2006 édité par Atena Sports. Excellent cadeau de Noël pour les amateurs de sports.

■ L'agenda des sportifs 2006
Editions Atena Sports - 19,50€
Renseignements : 02 51 61 02 62

LES 13 ET 25 JANVIER

Spectacles de Vendée

Avner ou Le refus de la gravité

L'année commence sur les chaapeux de roues avec deux spectacles : un récital d'airs d'opéra avec José Van Dam et une soirée surprenante avec l'artiste américain Avner.

Recherché par les grands chefs d'orchestre, le baryton José Van Dam vous offre une soirée des plus exquis et vous emporte dans une soirée de musique classique remarquable, à travers un récital d'airs d'Opéra de Mozart et Rossini. C'est le 13 janvier à Luçon. Quelques jours plus tard, place au grand artiste

américain Avner qui vient interpréter son spectacle "Le refus de la gravité". Pendant une heure et demie, le public plonge dans le monde émerveillé de cet homme aux multiples facettes : clown, magicien, mime, acrobate, jongleur, farceur... Il sait tout faire ! Son spectacle qui porte si bien son nom a fait le tour du monde et l'a déjà fait connaître à New-York où il a fait ses premières armes dans les spectacles de rue.

■ José Van dam (récital d'airs d'opéra)
Vendredi 13 janvier, 20h30
Théâtre Millandy, Luçon

Réservations à partir du 12 décembre, Office de Tourisme de Luçon
Lundi 14h30-17h, du mardi au vendredi 10h-12h/14h30-17h et le samedi de 10h à 11h45
02 51 56 16 79

■ Avner, "Le refus de la gravité" (spectacle)
Mercredi 25 janvier, 20h30
Salle de cinéma, Montaigu
Réservations à partir du 3 janvier 2006, Communauté de communes de Montaigu
Du lundi au vendredi 8h30-12h /13h30-17h30
02 51 46 45 45

Spectacles de Vendée :
les jeunes ont rencontré Jacques Loussier

Baptiste, Marie, Julie et d'autres élèves de l'école de musique de Champ-Saint-Père ont eu la chance de rencontrer le jazz-man Jacques Loussier en concert à La Tranche-sur-Mer dans le cadre des Spectacles de Vendée. C'est en effet la grande nouveauté de la saison. Le Conseil Général souhaite associer d'une façon ou d'une autre les jeunes spectateurs aux spectacles : assister aux répétitions, rencontrer les artistes, donner aux jeunes l'envie de découvrir diverses formes artistiques et permettre aux enfants et aux adolescents de vivre un moment privilégié avec de grands artistes. Le musicien a accepté de se prêter au jeu des questions-réponses des jeunes artistes en leur donnant notamment quelques conseils : "la musique, c'est merveilleux car on peut tout faire passer avec un instrument. Si vous voulez progresser, vous devez travailler au moins une demi-heure par jour ! Vous avez raison d'avoir choisi le piano qui est un instrument complet et qui constitue une bonne base pour commencer la musique", leur expliquait-il. La soirée s'est poursuivie par le concert où les jeunes et l'ensemble des spectateurs ont pu apprécier un répertoire varié : Bach, Vivaldi ou encore le célèbre Boléro de Ravel.

TOUTE L'ANNÉE Eglise de Saint-Révérend
Venez découvrir le trésor de Saint-Révérend

Le samedi 4 décembre, l'église de Saint-Révérend inaugurerait l'exposition de son trésor. L'édifice construit à la fin du XIX^{ème} siècle détient entre ses murs des richesses d'art sacré insoupçonnées. Plus d'une dizaine d'objets sont exposés. Ils proviennent de l'actuelle ou de l'ancienne église de Saint-Révérend. Un reliquaire de Sainte Lucie réalisé à la fin du XVIII^{ème} siècle, des calices, patènes et ostensor chefs d'oeuvre du XIX^{ème} siècle d'Alexis Renaud... On y trouve aussi "Luce" et "Gabrielle" deux cloches en bronze provenant de l'ancienne église. Fabriquées au XVIII^{ème} siècle, elles furent sauvées de la fonte en 1793 par Jacques Petiot, curé réfractaire, qui les cachât dans un étang. L'exposition du Trésor est maintenant permanente, le public peut venir l'admirer tous les jours aux heures d'ouverture de l'église, entre 9 heures et 17 heures.

■ Renseignements : 02 51 54 61 11
Entrées gratuites

MERCREDI 21 DÉCEMBRE Cédéthèque de La Gaubretière
Le Roman de Renart en marionnettes

La Cédéthèque de La Gaubretière offre aux enfants un cadeau de Noël avant l'heure en les invitant à un spectacle de marionnettes très réussi ! En adaptant Le Roman de Renart, cette animation savamment concoctée par la Compagnie Mariska dont les représentations se comptent par milliers constitue l'une des animations phares proposées aux enfants de la Cédéthèque. Les

membres de cette troupe souhaitent faire revivre cette oeuvre classique par le biais de la technique des marionnettes à fils qui suscitent chez le jeune public toutes sortes d'émotions. Les tableaux choisis pour décorer les saynètes sont inspirés des textes qui datent du Moyen-Age et permettent de faire revivre les aventures du célèbre "Renart". À ses côtés, les enfants apprendront à

reconnaître les autres personnages : Tiécelin le corbeau, Ysengrain le loup, Gédéon le paysan, Catherine la paysanne sans oublier Malbranche et Perceval, les enfants de Renart. C'est le mercredi 21 décembre à partir de 15h30, et ça s'adresse à tous les enfants à partir de 3 ans. Un pur moment de bonheur !

■ Renseignements : 02 51 57 49 00

LE SAMEDI 7 JANVIER L'Echiquier à Pouzauges
Celtic Legends

Le samedi 7 janvier, à 20h30, la troupe Celtic Legends investira les planches de l'Echiquier à Pouzauges. A travers les rythmes effrénés de la musique, les chants traditionnels, la grâce des danses et le tempo impétueux des claquettes, danseurs et chanteurs irlandais offriront aux spectateurs un grand show basé sur l'authenticité, la tradition et la culture d'Irlande.

■ Réservations : 02 51 61 46 10

JUSQU'AU 21 DÉCEMBRE Logis de La Chabotterie et l'Abbaye de Maillezais, les derniers spectacles de Noël
Dernières occasions de fêter Noël en Vendée

Depuis le début du mois de décembre, Noël est partout en Vendée. Marchés de Noël, spectacles, concerts et crèches vivantes se sont succédés d'une ville à l'autre. A l'approche du grand jour, ceux qui n'ont pu jusqu'ici profiter de ces multiples animations peuvent encore se rendre au Logis de La Chabotterie ou à l'Abbaye de Maillezais. Jusqu'au 21 décembre, à La Chabotterie, le féérique Royaume des Jouets ouvrira ses portes. Tandis que les 19 et 20 décembre à 17h30 et 18h30 l'abbaye de Maillezais servira de magnifique décor au spectacle



"Anno Domini". De merveilleux moments à partager en famille en perspective.

■ Abbaye de Maillezais
Spectacle "Anno Domini" : les 19 et 20 décembre à 17h30 et 18h30
Entrée : 5€, gratuit pour les - de 18 ans
Renseignements : 02 51 87 22 80

■ Logis de La Chabotterie
Royaume féérique des jouets :
10h à 19h
Entrée gratuite
Logis de La Chabotterie : 10h à 19h
Entrée : tarifs habituels
Renseignements : 02 51 43 31 01

DEPUIS LE 7 DÉCEMBRE Exposition à Benet
Contempler et lire la sculpture romane



Six sculptures réalisées par Daniel Moulineau sont présentées au public depuis le 7 décembre dans le cadre de l'exposition intitulée "Bible de pierre. Contempler et lire la sculpture romane de Benet". L'exposition, proposée par le Conseil Général, est disposée dans le bas-côté nord de l'église Sainte Eulalie afin de présenter au public ces sculptures qui retracent la culture poitevine à travers six thèmes religieux : la création d'Eve, la réprimande à Cain, le sacrifice d'Abraham, Isaac et ses fils, l'annonce aux bergers et la nativité. Ces œuvres que le public a déjà pu admirer dans le cadre de la muséographie présentée à l'Abbaye de

Nieul-sur-l'Autise, sont offertes aujourd'hui au regard des habitants de Benet. Rien de plus logique puisque l'ensemble des œuvres a été tirée de la façade de cette église. Le public découvrira ainsi une immense reproduction photographique de la fenêtre centrale de Benet. Une façon de prendre conscience de la richesse iconographique de l'ensemble original, trop haut placé pour être observé dans le détail. Une façon judicieuse aussi d'offrir au public la rétrospective de l'histoire de sa commune par la mise en valeur du patrimoine vendéen. À découvrir sans plus tarder.

■ Renseignements : 02 51 44 26 70

DIMANCHE 15 JANVIER L'Art en goûter à Nieul-sur-l'Autise
Initiation en mobilier ancien

Un goûter très enrichissant pour les papilles et les oreilles a lieu dimanche 15 janvier de 15 h à 18 h dans le cloître de l'Abbaye de Nieul-sur-l'Autise. L'après-midi commencera par une conférence sur l'initiation en mobilier ancien, donnée par Patricia Lemonnier, docteur en histoire de l'art et expert en mobilier ancien. Les spectateurs seront ensuite invités à participer à une excursion musicale dans les grands airs des opéras les plus connus de Mozart : La Flûte enchantée, Don Giovanni, Le mariage de Figaro, l'Enlèvement au sérail... Cette pause musicale sera interprétée par l'Ensemble "Quintette Mozart, point final !".

■ Renseignements : 02 51 50 43 00
tarifs : 5€ et 8€



Photo: S. Courrouff

LES 23, 26 ET 27 DÉCEMBRE Moutiers-sur-Le-Lay, crèche vivante
Une Crèche de Noël aux Moutiers



Les 23, 26 et 27 décembre, la grange de la ferme des Boissonnets,

près de la commune de Moutiers-sur-le-Lay, servira de scène de théâ-

tre à une troupe de bénévoles du quartier du Puy. Près de 25 figurants, enfants et adultes interpréteront les personnages d'un conte de Noël autour du thème de la crèche. La ferme vendéenne, le temps du spectacle, prendra l'aspect d'une auberge de Bethléem pour accueillir Marie, Joseph, les rois mages, les bergers...

■ Entrée gratuite
Réservation indispensable au 02 51 27 53 65 le lundi ou le jeudi à partir de 18 heures
Deux séances par jour à 18h et à 19h30

DIMANCHE 14 MAI 2006 Athlétisme
Le Grand Prix International de Triathlon aura lieu à Jard-sur-Mer

Bravo Jard ! La commune du littoral vendéen vient en effet d'être retenue par la Fédération Française de Triathlon pour organiser le futur Grand Prix International de Triathlon. Ce grand événement sportif aura lieu le dimanche 14 mai 2006 et Jard-

sur-Mer est la première des cinq communes françaises qui accueilleront successivement de nombreux sportifs. Les autres villes retenues, à savoir Beauvais, Lorient, Embrun et La Baule auront pour mission, à la suite de la commune vendéenne,

d'organiser une course qui comptera pour le Championnat de France. Les organisateurs de Jard-sur-Mer ont d'ores et déjà promis de tout mettre en œuvre pour que l'ensemble des partenaires porte haut et fort les couleurs de la Vendée.



LE SAMEDI 31 DÉCEMBRE Moutiers-les-Mauxfaits
La Corrida pedestre

Pour les adeptes de la course à pied, le 31 décembre ne sera pas seulement le jour de la Saint-Sylvestre, mais aussi celui de la 12^{ème} Corrida pedestre de Moutiers-les-Mauxfaits. Les 250 participants attendus, licenciés ou non et handisportifs, devront parcourir 10 kilomètres, soit trois boucles successives dans le centre-bourg de Moutiers. Cette course qui compte parmi les épreuves du Challenge de Vendée "Casal-Sport-Crédit-

Agricole" est pratiquée par des athlètes de renom tels Céline Cormerais ou Mathias Jaulien. Dernier vainqueur de la Corrida 2004, 33 minutes et 58 secondes lui avaient suffi pour boucler le parcours.

■ Renseignements : 02 51 98 99 83
Départ et arrivée au complexe sportif des Forêts
Départ Handisport 10 km : 14h30
Départ 10 km : 14h30



MARS 2006 Semaine du Livre Jeunesse
Le b.a.-ba de l'humour à Luçon



En 2006 à Luçon, c'est au mois de mars que se déroulera la dixième édition de la Semaine du Livre jeunesse. A l'origine de cette

manifestation biennale, on trouve la volonté de "Créer un salon à taille humaine, un espace de qualité et de convivialité où le grand public, les auteurs et tous les professionnels du livre peuvent se retrouver et échanger autour de ce que la littérature de jeunesse offre de meilleur". Un espace librairie sera mis en place. Avec ses 5 000 titres sélectionnés, il offrira un grand panorama sur l'édition jeunesse. Tout au long de la semaine, ateliers, spectacles, expositions et rencontres se succéderont autour des livres et de leurs auteurs et illustrateurs. Déjà lus d'une vingtaine d'auteurs sont attendus, Clotilde Bernos (Moi Ming, Oh là là Lola...), Vincent Cuvelier (Tu parles Charles...), Maïté Labourdigue (Picoti-Picota, Si le loup y était...) ... Tous se retrouveront sous le signe de l'humour, thème de cette dixième édition qu'ils déclineront dans toutes ses nuances.

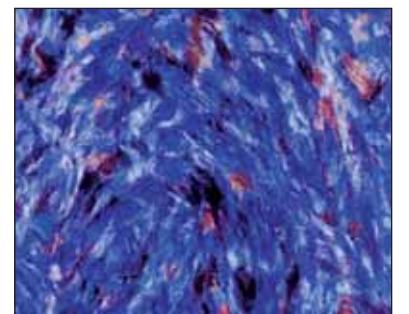
■ Semaine du Livre Jeunesse
3, rue de l'Adjudant Barrois
85400 Luçon
Site Internet : www.ville-lucon.fr
Mail : bibliothequelucon@wanadoo.fr
Tél. : 02 51 56 10 09

JUSQU'AU 22 JANVIER

Abbaye Sainte-Croix
L'eau. Jean Bazaine

Du 19 novembre au 22 janvier 2006, le musée de l'Abbaye Sainte-Croix des Sables d'Olonne ouvre ses portes aux œuvres de Jean Bazaine, peintre décédé en 2001. Les 120 œuvres exposées, peintures à l'huile, encres et aquarelles réalisées entre 1936 et 2001, ont toutes un fil conducteur, l'eau. Ni abstrait ni réaliste, le travail de Jean Bazaine reflète ses recherches esthétiques et spirituelles. La Bretagne et la mer lui ont toujours fourni ses sources d'inspiration et de réflexion. Après les Sables d'Olonne, l'exposition se rendra à Vannes en février puis à Morlaix en avril.

■ Renseignements : 02 51 32 01 16



RÉTROSPECTIVE - Retour sur les grands événements de l'année écoulée 2005 : la Vendée tout en images

L'année qui vient de s'écouler le montre à nouveau : la Vendée a su s'imposer sur tous les fronts en faisant preuve d'un succès et d'une réussite à tout rompre. Culture, sports, loisirs, spectacle, humanitaire, enseignement, économie, environnement, social... Pas un domaine n'est en reste et nous avons voulu jeter un dernier regard en arrière pour revenir sur les événements phares qui ont fait cette Vendée de 2005. Retour en images sur une année riche en émotions.



13 janvier : les sapeurs-pompiers de Vendée volent au secours des rescapés du Tsunami.



25 janvier : TV Vendée crève le petit écran et plonge le spectateur au cœur de l'événement.



2 février : 87 jours 10 heures 47 minutes et 55 secondes, Vincent Riou pulvérise le record du Vendée Globe ! Inoubliable.



18 février : civisme écologique : la Vendée décide de traiter ses déchets sans incinérateur.



10 juin : Vendée/Bénin, visite du ministre Alain-François Adihou.



13 juin : Pierre Mauger, héros de la Résistance, donne son nom au collège des Sables.



2 juillet : la Vendée dans les starting blocks pour le départ du Tour de France.



Nouveauté estivale 2005 : 486 km en un tour de piste ! Les adeptes vendéens du deux roues n'ont plus qu'à enfourcher leur vélo...



25 août : la Vendée, véritable capitale du nautisme, accueille les skippers de la Solitaire Afflelou-Le Figaro.



9 septembre : inauguration du collège Alexandre Soljenitsyne en présence du fils de l'écrivain russe.



23 septembre : le cap des 1 000 emplois est franchi au Vendéopôle des Essarts. Au total, les Vendéopôles ont créé 5 700 emplois.



Octobre : les établissements supérieurs au top niveau grâce à l'ouverture de formations européennes de troisième cycle.



4 novembre : le Conseil Général est choisi pour animer le haras de La Roche.



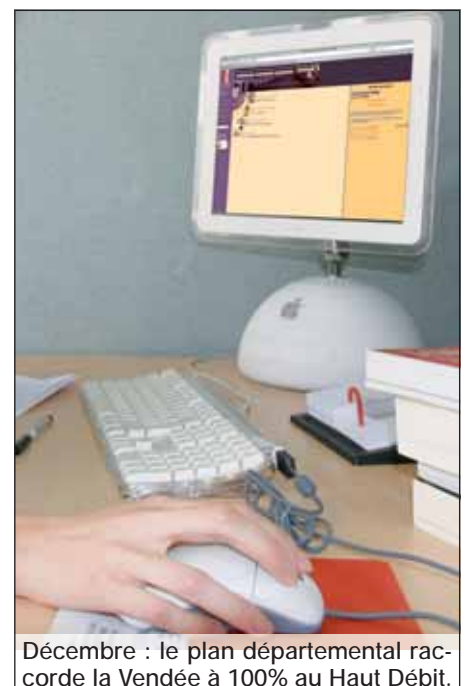
14 Octobre : lever de rideau sur "Clemenceau, la tranchée des baionnettes", la tragédie musicale de l'année.



25 novembre : le Pont d'Yeu accoste en Vendée.



13 décembre : la voie Longèves - Sérigné - Pissotte accueille ses premières voitures.



Décembre : le plan départemental raccorde la Vendée à 100% au Haut Débit.



Novembre : ouverture de l'Institut de la Qualité de l'Aliment. Mission : former et informer le consommateur vendéen. Une première en France.